



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 125588

Texte de la question

Mme Martine Faure attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les revendications de l'association France Parkinson qui s'inquiète de l'absence de financement du plan d'action sur la maladie de Parkinson dans le PLFSS et dans le projet de loi de finances pour 2012. Cette maladie, à la fois mal connue, mal traitée et très invalidante, est pourtant la deuxième maladie neurodégénérative par le nombre de personnes touchées : plus de 150 000 familles en France, près de 14 000 nouveaux diagnostiqués chaque année d'une moyenne d'âge inférieure à 60 ans. Elle est aussi la deuxième cause de handicap chez l'adulte. Dès lors, la structuration du système de soins n'est plus une priorité mais une urgence. Les associations de malades réclament, entre autres, la mise en place d'un dispositif de repérage et de prise en charge, la création de centres de référence, l'organisation de réseaux territoriaux assurant le suivi coordonné des malades et l'instauration d'un interlocuteur public unique. De plus, la recherche doit être renforcée, tant sur le plan fondamental que clinique ou épidémiologique, afin de dépasser l'étape du traitement purement symptomatique pour parvenir à la phase curative. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui préciser quand et comment sera mis en oeuvre le plan annoncé, et quelles sommes lui seront affectées pour l'année 2012.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Faure](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125588

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13523

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)